



Accusé de réception en préfecture

027-212702849-20211214-lmc16094-DE-1-1

Date de réception préfecture : 16 décembre
2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du C.M. : 7 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Vote(s) pour : 31

Vote(s) contre : 0

Abstention : 0

L'An deux mille vingt et un

Le quatorze décembre à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni Visioconférence en séance publique, sous la présidence de Alexandre RASSAERT.

Etaient présents :

M. José CERQUEIRA ; Mme Anne PUECH d'ALISSAC ; M. Emmanuel HYEST ; Mme Carole LEDERLE ; M. Eugène GIMENEZ ; Mme Chrystel VIVIER ; M. Gilles LUSSIER ; Mme Elise CARON ; M. Ziad GEBRAN ; M. Franck CAPRON ; Mme Elise HUIN ; Mme Monique CORNU ; Mme Colette WOKAM ; Mme Fabienne PARTOUT ; M. Harrison BENET ; Mme Virginie LEMERCIER-MULLER ; M. Eric MOERMAN ; M. Jérôme ROMET ; Mme Dominique CAVE ; Mme Christine LAURENT ; Mme Marie NEELS ; M. Anthony AUGER ; Mme Nathalie BARTHOMEUF ; M. Patrick MERCIER ; M. Thierry THEVIN ; M. Pascal RIHET.

Etaient absents avec pouvoir :

M. Jean-Marie CHAMPAGNE donne pouvoir Mme Anne PUECH d'ALISSAC.

Mme Laura BORDIN donne pouvoir M. José CERQUEIRA.

M. Clément DROUX donne pouvoir M. Alexandre RASSAERT.

M. Dominique POURFILET donne pouvoir M. Eugène GIMENEZ.

Etaient absents : M. Francis DELATOUR, Mme Agnès CHASME.

Madame Monique CORNU, Conseillère Municipale déléguée, a été nommé(e) secrétaire de séance, Madame Véronique SAUNIER-COCHARD, Attachée principale, lui a été adjointe en tant qu'auxiliaire, ne prenant pas part aux délibérations.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

**N°2021-102 - BUDGET VILLE - TARIFICATION DES SERVICES, REDEVANCES ET AUTRES
PRODUITS DU DOMAINE - ANNÉE 2022**

Les tarifs proposés pour 2022 sont inchangés par rapport à 2021 exceptés sur les points suivants :

Petite enfance : prise en compte des barèmes CAF,

Cinéma : suppression du tarif de la vente des sièges de l'ancien cinéma, ces derniers ayant été tous vendus,

Patrimoine : ajout du tarif de mise à disposition du château pour manifestations privées (reprise de la délibération n° 2016120 en date du 28 juin 2016).

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2022, sauf mention contraire.

Vu l'avis de la Commission des Finances, Personnel, et Affaires Générales en date du 24 novembre 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, par 31 votants

- D'approuver l'ensemble de ces tarifs, redevances et autres produits du domaine, conformément à l'annexe jointe,
- D'autoriser Monsieur le Maire à imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget communal.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication effectuée le
et de la télétransmission en Préfecture le 16 décembre 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures ;
Pour extrait conforme
Alexandre RASSAERT
Maire de Gisors,
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Eure.
Signé.



DELAIS ET VOIES DE RECOURS : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de sa publication ou de sa notification auprès du Tribunal Administratif compétent. Elle peut faire, également, l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Mise en place par la Ville d'un périmètre de sécurité (intervention d'urgence faite par la Ville)	350,00 €	Forfait
Rétablissement de l'emprise de chantier suite à négligence de l'entreprise (intervention d'urgence faite par la Ville)	410,00 €	Forfait
Coût de la main d'œuvre des services municipaux	35,00 €	l'heure

21 - Cimetière

Prestation		Tarifs 2022
CONCESSIONS ADULTES		
Cinquante ans caveau (50)		515,48 €
Trente ans caveau (30)		376,70 €
Trente ans pleine terre (30)		296,66 €
Quinze ans pleine terre (15)		138,31 €
CONCESSIONS ENFANTS		
Quinze ans pleine terre (15)		73,46 €
Trente ans pleine terre (30)		158,92 €
Trente ans caveau (30)		183,56 €
SITE CINERAIRE		
Concessions Columbarium	10 ans	282,61 €
	25 ans	542,76 €
	Porte columbarium	59,09 €
Jardin du souvenir	Redevance pour dispersion des cendres	33,92 €
	Taxe d'inscription sur le livre	16,96 €
Cavernes 60 x 60	10 ans	90 €
	25 ans	250 €

22 - Police Municipale

Prestation	Tarif
Chenil municipal	30 € la nuit

23 - Locations de parcelles : Ferme de Vaux

PARCELLES	NOMBRE	ANNUELLE	TRIMESTRIELLE	MENSUELLE
de 0 à 100 m2	157	777 €	194,25 €	64,75 €
jusqu'à 125 m2	62	951 €	237,75 €	79,25 €
jusqu'à 150 m2	39	1 131 €	282,75 €	94,25 €
jusqu'à 175 m2	12	1 318 €	329,50 €	109,83 €
jusqu'à 199 m2	5	1 392 €	348,00 €	116,00 €
2 Parcelles	30	1 554 €	388,50 €	129,50 €
3 Parcelles	1	2 331 €	582,75 €	194,25 €
COTISATION ORDURES MENAGERES		45 €	11,25 €	3,75 €

Télécommande : 40 € - remise gratuite en cas de défaut de fonctionnement – aucun remboursement